



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphane CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, M. Rémi DELATTE, M. Yves BERTELOOT, Mme Françoise MANSAT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : DEPLACEMENTS - Parc Relais - Mode de gestion - Mise en appel d'offres

La Communauté envisage de confier le suivi et la surveillance des différents parcs-relais à un prestataire.

Les locaux du gestionnaire, qui devront être situés dans l'agglomération dijonnaise, accueilleront les appareils (système commun de gestion, dispositif de visualisation,...), qui lui permettront d'assurer le suivi à distance des équipements implantés sur les parcs-relais (distributeurs, bornes, barrières, caméras de vidéosurveillance,...).

Les missions du gestionnaire consisteront à assurer la maintenance des équipements, le contrôle de la vidéosurveillance afin de déclencher d'éventuelles interventions en cas de problème, une présence permanente - pendant les heures d'ouverture des parcs-relais - par l'intermédiaire d'une liaison phonique entre chacun des sites et le poste centralisé.

Pour la consultation destinée à désigner le prestataire qui assurera la gestion des parcs-relais, deux éléments sont tout particulièrement à prendre en compte :

- la volonté de laisser à la Communauté la possibilité de déterminer à quel moment les ouvertures de parcs-relais seront effectuées,
- le souci de faire en sorte que les prestations pour les différents parcs-relais se terminent à la même échéance afin que celles-ci puissent être à nouveau mises en concurrence ensemble à la même date.

C'est ainsi que la consultation envisagée par la Communauté prendrait la forme d'un appel d'offres se décomposant en plusieurs tranches :

- tranche ferme : gestion du parc-relais situé sur le parking du centre commercial de la Toison d'Or à DIJON
- 1ère tranche conditionnelle : gestion du parc-relais situé près de l'échangeur de Mirande sur DIJON et QUETIGNY
- 2ème tranche conditionnelle : gestion d'un parc-relais situé dans une autre partie de l'agglomération

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- **d'approuver** le projet de confier à un même prestataire la gestion des parcs-relais, tel qu'il vient d'être exposé, et de prendre acte du dossier de consultation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure d'appel d'offres, et à signer les marchés et contrats en découlant ;
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur les budgets successifs de fonctionnement.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 JUIL. 2007



Pour extrait conforme,
Le Président

M. JE. Lignier

Publié le - 2 JUIL. 2007
Déposé en Préfecture le